

F11 – Conseil en prévoyance – Les bases de l'assurance sociale



1. Brève description



*F11 – Le conseil en prévoyance –
Les bases des assurances sociales*

Cours	Durée (Heures)	Connaissances techniques	Règles de comportement	Destiné à	Langues
F11 - Le conseil en prévoyance – Les bases des assurances sociales SAQ-ID : PK-MEND-19-1018, IK-MEND-19-1018, AFF-MEND-19-1018, CWMA-MEND-19-1018	6	X		CP, CI, AFF, CWMA	  
Les assurances sociales des 1^{er} et 2^e piliers jouent un rôle important dans le conseil en prévoyance. Ce module online présente les bases du système social en Suisse. Puis sont examinées les assurances sociales des 1^{er} (AVS et AI) et 2^e piliers (LPP et LAA). Du point de vue du client, les questions de cotisations et des prestations sont importantes, c'est pourquoi ce module se concentre sur ces aspects. Méthodologie – cours online 4001 – Les bases du système suisse d'assurances sociales (1.5 heure) 4101 – Le 1^{er} pilier, AVS et AI - La prévoyance étatique (2 heures) 4201 – La prévoyance professionnelle – La caisse de pension (2 heures) 4202 – L'assurance accident selon la LAA (0.5 heure) Objectifs du cours Les participants... • ont une vue d'ensemble des assurances sociales dans le but d'un conseil en prévoyance pertinent ; • connaissent les bases de la prévoyance étatique en termes de cotisations et de prestations ; • connaissent les bases de la prévoyance professionnelle en termes de cotisations et de prestations ; • savent quelles sont les conditions pour que les assurances sociales fournissent des prestations.				Connaissances préalables requises - Cours recommandés au préalable - 	

2. Prix et inscription



Prix CHF 290.00



Vous avez la possibilité de vous inscrire sur notre site www.finance-elearning.ch. Le paiement sécurisé s'effectue directement en ligne.

Vous représentez une institution bancaire? Prenez le temps de nous contacter. Nous sommes heureux de vous proposer une offre individuelle pour vos collaborateurs

3. Methodologie

3.1. Finance-elearning – 4001 – Les bases du système suisse d'assurances sociales

BRÈVE DESCRIPTION

Ce cours online présente les bases du système suisse d'assurances sociales. Vous passez en revue le concept des 3 piliers et l'ordre des priorités en cas de prestations de différentes assurances sociales.

Heures d'études : 2

OBJECTIFS DU COURS

Les participants...

- Passent en revue le concept suisse des 3 piliers (y compris les chiffres),
- Ainsi que les différentes assurances sociales suisses ;
- Connaissent les caractéristiques des assurances sociales.

DURÉE D'ACCÈS

Les données d'accès restent valables 6 mois après le début des leçons. L'accès est ensuite automatiquement bloqué.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Veuillez impérativement lire nos *Conditions générales de participation* sur www.finance-elearning.ch.

DÉROULEMENT METHODOLOGIQUE

Nr.	Méthode	Thème / Contenu	Moyen	Durée en min.
1		Suivre l'enseignement vidéo „L'univers du conseil en prévoyance“	1 vidéo	5
2		Lire le script „Le concept des 3 piliers“ Lire activement le script, prendre des notes personnelles, faire des résumés pour soi	E-script 5 pages	30
3		Suivre l'enseignement vidéo „Le concept des 3 piliers“	1 vidéo	5
4		Lire le script „Le système suisse des assurances sociales“ Lire activement le script, prendre des notes personnelles, faire des résumés pour soi	E-script 10 pages	60
5		Suivre l'enseignement vidéo „Le système suisse des assurances sociales en un coup d'œil“	1 vidéo	5
6		Suivre l'enseignement vidéo „Les rentes – ordre des priorités selon la LPG“	1 vidéo	5
7		Lire le script „Les chiffres de la prévoyance en un coup d'œil“ Lire activement le script, prendre des notes personnelles, faire des résumés pour soi	E-script 3 pages	10
8		Suivre l'enseignement vidéo „Les chiffres dans le concept des 3 piliers“	1 vidéo	5
9		Questionnaire de validation du cours online Test et cours accompli avec au minimum 80% de réponses correctes	E-questionnaire 9 questions	10

3.1.1. Légende des icônes

Documentation 	Vidéo 	Questionnaire 
---	---	---

3.2. Finance-elearning – 4101 – AVS et AI – La prévoyance étatique (1^{er} pilier)

BRÈVE DESCRIPTION

Ce cours online présente l'obligation de cotiser et les prestations de l'AVS et de l'AI pour les salariés, les indépendants, les personnes à temps partiel et les personnes sans activité lucrative.

Heures d'étude : 3

OBJECTIFS DU COURS

Les participants...

- Passent en revue l'obligation de cotiser à l'AVS et à l'AI ;
- Connaissent les prestations de l'AVS pour la vieillesse et les survivants,
- Ainsi que les prestations de l'AI.

DURÉE D'ACCÈS

Les données d'accès restent valables 6 mois après le début des leçons. L'accès est ensuite automatiquement bloqué.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Veuillez impérativement lire nos *Conditions générales de participation* sur www.finance-elearning.ch.

DÉROULEMENT METHODOLOGIQUE

Nr.	Méthode	Thème / Contenu	Moyen	Durée en min.
1		Lire le script „L’AVS“ Lire activement le script, prendre des notes personnelles, faire des résumés pour soi	E-script <i>23 pages</i>	130
2		Suivre l’enseignement vidéo „L’obligation de cotiser à l’AVS“	1 vidéo	5
3		Suivre l’enseignement vidéo „Les personnes à temps partiel et leur obligation de cotiser à l’AVS“	1 vidéo	5
4		Suivre l’enseignement vidéo „Prestations de l’AVS“	1 vidéo	5
5		Lire le script „L’AI“ Lire activement le script, prendre des notes personnelles, faire des résumés pour soi	E-script <i>8 pages</i>	45
6		Suivre l’enseignement vidéo „Degré d’invalidité et prestations de l’AI“	1 vidéo	5
7		Questionnaire de validation du cours online	E-questionnaire <i>40 questions</i>	30

3.2.1. Légende des icônes

Documentation 	Vidéo 	Questionnaire 
---	---	---

3.3. Finance-elearning – 4201 – La prévoyance professionnelle (Caisse de pensions)

BRÈVE DESCRIPTION

Ce cours online présente l'obligation de cotiser et les prestations de la prévoyance professionnelle en Suisse. Vous aborderez les différents systèmes de caisses de pensions (primauté de prestation ou de cotisation), ainsi que les solutions de caisses de pensions pour les employeurs. Enfin, vous traiterez de l'encouragement à la propriété du logement EPL au moyen du 2e pilier.

Heures d'étude : 3

OBJECTIFS DU COURS

Les participants...

- Passent en revue le système suisse de la prévoyance professionnelle ;
- Connaissent les cotisations et les prestations de la caisse de pensions ;
- Appréhendent l'encouragement à la propriété du logement EPL.

DURÉE D'ACCÈS

Les données d'accès restent valables 6 mois après le début des leçons. L'accès est ensuite automatiquement bloqué.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Veuillez impérativement lire nos *Conditions générales de participation* sur www.finance-elearning.ch.

DÉROULEMENT METHODOLOGIQUE

Nr.	Méthode	Thème / Contenu	Moyen	Durée en min.
1		Lire le script „La prévoyance professionnelle LPP“ Lire activement le script, prendre des notes personnelles, faire des résumés pour soi	E-script <i>20 pages</i>	130
2		Suivre l'enseignement vidéo „Les personnes assurées à la LPP“	1 vidéo	5
3		Suivre l'enseignement vidéo „La détermination du salaire assuré LPP“	1 vidéo	5
4		Suivre l'enseignement vidéo „Les montants de la LPP“	1 vidéo	5
5		Lire le script „Le financement de la caisse de pensions“ Lire activement le script, prendre des notes personnelles, faire des résumés pour soi	E-script <i>3 pages</i>	15
6		Suivre l'enseignement vidéo „Les cotisations à la caisse de pensions“	1 vidéo	5
7		Lire le script „L'organisation de la prévoyance professionnelle“ Lire activement le script, prendre des notes personnelles, faire des résumés pour soi	E-script <i>2 pages</i>	10
8		Suivre l'enseignement vidéo „Le système des caisses de pensions“	1 vidéo	5
9		Suivre l'enseignement vidéo „Les solutions de caisse de pensions pour les employeurs“	1 vidéo	5

Nr.	Méthode	Thème / Contenu	Moyen	Durée en min.
10		Lire le script „L’encouragement de la propriété du logement EPL grâce à la prévoyance professionnelle“ Lire activement le script, prendre des notes personnelles, faire des résumés pour soi	E-script <i>2 pages</i>	10
11		Suivre l’enseignement vidéo „Les bases de l’encouragement à la propriété du logement EPL “	1 vidéo	5
12		Suivre l’enseignement vidéo „Les différences entre le 2^e pilier et le pilier 3a en ce qui concerne l’EPL “	1 vidéo	5
13		Questionnaire de validation du cours online Test et cours accompli avec au minimum 80% de réponses correctes	E-questionnaire <i>19 questions</i>	20

3.3.1. Légende des icônes

Documentation 	Vidéo 	Questionnaire 
---	---	---

3.4. Finance-elearning – 4202 – L'assurance accidents selon la LAA

BRÈVE DESCRIPTION

Ce cours online présente les bases de l'assurance accidents selon la LAA. Vous aborderez l'assujettissement obligatoire, l'assujettissement facultatif et les prestations de cette assurance. De plus, vous apprendrez la coordination entre le 1er pilier et la LAA.

Heures d'étude : 1

OBJECTIFS DU COURS

Les participants...

- Identifient qui doit être assuré à la LAA de façon obligatoire et qui peut s'assurer facultativement ;
- Passent en revue les prestations d'assurance de la LAA et les possibilités offertes dans le cadre de la LAA complémentaire ;
- Savent comment se fait la coordination entre le 1er pilier et la LAA.

DURÉE D'ACCÈS

Les données d'accès restent valables 6 mois après le début des leçons. L'accès est ensuite automatiquement bloqué.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Veuillez impérativement lire nos *Conditions générales de participation* sur www.finance-elearning.ch.

DÉROULEMENT METHODOLOGIQUE

Nr.	Méthode	Thème / Contenu	Moyen	Durée en min.
1		Lire le script „L’assurance accidents selon la LAA“ Lire activement le script, prendre des notes personnelles, faire des résumés pour soi	E-script 9 pages	60
2		Suivre l’enseignement vidéo „La LAA en un coup d’œil“	1 vidéo	5
3		Suivre l’enseignement vidéo „La coordination entre le 1^{er} pilier et la LAA“	1 vidéo	5
4		Lire le script „L’assurance complémentaire selon la LAA“ Lire activement le script, prendre des notes personnelles, faire des résumés pour soi	E-script 2 pages	10
5		Questionnaire de validation du cours online Test et cours accompli avec au minimum 80% de réponses correctes	E-questionnaire 9 questions	10

3.4.1. Légende des icônes

Documentation 	Vidéo 	Questionnaire 
---	---	---